

# PERSPECTIVES

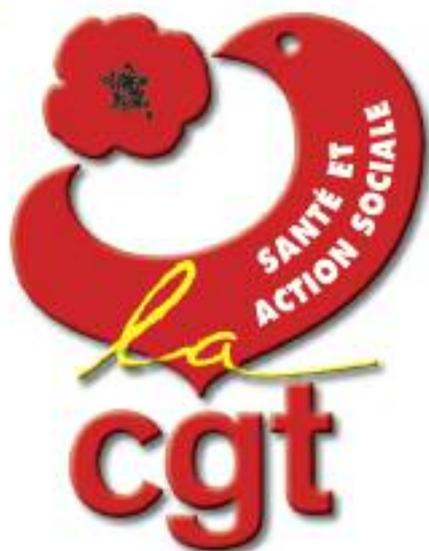
SANTÉ | ACTION | SOCIALE

# CGT



## CONGRÈS FÉDÉRAL

SAINT-ÉTIENNE 6 - 10 JUIN 2011



## BILAN ET ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION

**> AGIR**  
 01 | **TERRAIN**  
 Emploi, une génération sacrifiée → 25

**> PARTAGER**  
 02 | **OUTILS**  
 Vacances, ne pas partir, c'est mourir un peu → 30

**> DEBATTRE**  
 03 | **IDÉES**  
 Territoires, le dialogue social en débat → 44

**nvo**  
 Nouvelle Vie Ouvrière

**TOUS LES 15 JOURS**

**nvo**  
**SAISISSEZ-VOUS DU MAGAZINE DE LA CGT !**  
[www.librairie-nvo.com](http://www.librairie-nvo.com)

**1 an pour 57 €**

Offre valable jusqu'au 31 mars 2011 code origine : VO2020

(Écrire en lettres capitales, merci) Monsieur  Madame  Mademoiselle

\*NOM

\*PRÉNOM  ANNÉE DE NAISSANCE

\*ADRESSE

\*CODE POSTAL  \*VILLE

TÉLÉPHONE

\*FÉDÉRATION  \*ENTREPRISE

CODE POSTAL  VILLE

\* champ obligatoire

Payable :  par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière : 57 €  
 par prélèvement automatique : 2 x 28,50 €

Je souhaite recevoir une facture  OUI  NON

Service abonnements Nouvelle VIE OUVRIÈRE / NVO  
 BP 360 - 77315 Marne La Vallée Cedex 2

**IMPORTANT** : dater et signer simplement l'autorisation de prélèvement et joignez votre RIB obligatoirement.

### Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règle le différent directement avec le créancier.

#### TITULAIRE DU COMPTE

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

DATE  SIGNATURE

CRÉANCIER : LA VIE OUVRIÈRE - 293, RUE DE PARIS - CASE 600 - 92510 MONTREUIL CEDEX

NUMÉRO D'ÉMETTEUR : 00850

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE NOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE



Philippe CREPEL

# ÉDITO

# 3



Deux grandes échéances vont se dérouler en 2011 pour les syndicats et les syndiqué-es de la santé et de l'action sociale. D'abord, le Congrès Fédéral qui se tiendra du 6 au 10 juin, à Saint Etienne, puis les élections - Comité techniques d'établissement et commissions administratives paritaires- dans la Fonction publique hospitalière le 20 octobre, qui concernent plus d'un million d'électeurs.

Ces évènements vont se tenir dans un contexte de mouvement revendicatif d'ampleur pour l'ensemble des secteurs de la Fédération, bâti à partir des revendications des salarié-es et des usagers sur la politique de santé et d'action sociale, les salaires, l'emploi, la retraite, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers, ...

Nous devons relever ces défis, afin de les réussir ensemble.

A quoi sert un Congrès de la Fédération ?

Quelle place les syndiqués ont-ils dans la préparation ?

Un Congrès Fédéral, c'est le congrès des syndicats. Ils désignent les délégués qui les représenteront. Chaque délégué porte les voix des syndicats qui l'ont mandaté. Dans le cadre de la préparation du Congrès, sont réalisés un bilan et une analyse de l'activité de la Fédération sur les trois dernières années. Un Congrès sert à débattre de nos orientations revendicatives et à les décider tout ensemble à l'issue d'un vote. En amont, les syndicats, avec leurs syndiqué-es, doivent débattre collectivement des propositions élaborées par la direction fédérale sortante.

Ce numéro de Perspectives présente le bilan et l'analyse de l'activité de la Fédération Santé et Action Sociale. Il doit permettre d'en tirer les enseignements depuis notre dernier Congrès de juin 2008. Ce bilan est présenté par la Commission Exécutive Fédérale sortante qui l'a validé unanimement au mois de mars. Il doit permettre d'enrichir les débats sur les orientations futures de la CGT de la Santé et de l'Action Sociale.

## SOMMAIRE

Page 4

**Éléments de contexte**

Page 5

**Le service public de santé et d'action sociale traverse des enjeux fédéraux et confédéraux**

Page 6

**Des luttes nombreuses et intenses : contenus et enseignements**

Page 10

**Les retraites : un mouvement social inédit**

Page 11

**Conditions de travail et santé au travail : des luttes au quotidien**

Page 12

**Histoire sociale chez les hospitaliers du moyen âge à nos jours**

Page 13

**Organisation, qualité de vie syndicale et évolution, une préoccupation nécessaire pour tous**

Publication de la Fédération de la santé  
et de l'action sociale

Commission paritaire n° 1010 S 06676

ISSN : 0299-0369

Tirage : 63 000 exemplaires

Directeur de la publication : Nadine PRIGENT

Rédactrice en chef : Cécile MARCHAND

263, rue de Paris - case 538

93515 MONTREUIL Cedex - Tél. 01 48 18 20 70

PAO : CARRÉMENT COM - Tél. 01 64 72 11 52

Impression : RIVET PRESSE ÉDITION - Tél. 05 55 04 49 50



## CONGRÈS FÉDÉRAL

SAINT-ÉTIENNE 6 - 10 JUIN 2011



# Éléments de contexte



**LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL**, fortement ébranlé par la brutale crise économique liée au capitalisme effréné, a été également aggravé par la poursuite des nombreuses réformes et plans d'austérité engagés par le gouvernement. De la RGPP\*, en passant par la loi HPST\*, la réforme des universités, de la justice, des collectivités territoriales ou de celle des retraites, toutes ont été menées à la hussarde, démontrant l'absence de dialogue social, de la démocratie aboutissant à des désastreuses conséquences pour les travailleurs et de toute la population.

\*RGPP :  
Révision Générale des  
Politiques Publiques

\*HPST :  
Hôpital, Patients,  
Santé et Territoires

La régression des droits en matière de protection sociale ne satisfait qu'un patronat toujours avide de faire reculer la solidarité au bénéfice du système assurantiel.

Face à ce feu roulant d'attaques, notre Fédération a su se renforcer, et non de façon marginale, grâce aux multiples actions qu'elle a su mener avec les salarié-es de l'ensemble de notre champ.

**Il nous revient de poursuivre la syndicalisation** et d'œuvrer pour augmenter nos résultats aux élections professionnelles. Dorénavant avec les lois sur la représentativité, elles vont être déterminantes tant dans le public que dans le privé, pour toute la CGT et sa place dans le paysage syndical français. Néanmoins, ces dernières années, quelle que soit notre place, la puissance de l'unité syndicale, dans les actions, a démontré que le « tous ensemble » reste une attente forte du salariat.

La Fédération comptait  
58 245 adhérents  
en 2006 et a fini 2009  
avec 65 956 adhérents.  
Soit une progression de plus  
de 13% en 3 ans.  
Sur la même période, il y a  
eu une augmentation de  
plus de 25% des  
cotisations.

## **Depuis le dernier congrès, nous avons eu 2 succès électoraux nationaux.**

Lors des élections CNRACL en décembre 2008, les salariés ont plébiscité la CGT, la plaçant en tête avec une large avance sur les autres organisations. Les retraités, grâce à une campagne active, ont replacé la CGT à la première place. Les résultats ont permis d'obtenir la moitié des sièges des représentants des cotisants et ayants-droits, et pour la première fois la première vice-présidence de la caisse. Quelques jours plus tard, lors des élections prud'homales, la CGT devenait la 1<sup>re</sup> organisation sur l'ensemble du scrutin et aussi dans le collège « activités diverses », dont un quart de l'électorat dépend de notre secteur.

Dans le même temps, de nombreuses élections dans le secteur privé ont très majoritairement conforté et placé la CGT comme première organisation.



# Le service public de santé et d'action sociale traverse des enjeux fédéraux et confédéraux

► **NOTRE DERNIER CONGRÈS FÉDÉRAL** avait affiché sa volonté de mettre le service public « au centre du paysage sanitaire, social et médico-social » adossé à « un besoin de démocratie sanitaire et sociale de haut niveau ».

Les dispositifs législatifs et réglementaires intervenus, durant ces trois dernières années, ont clairement eu pour objectif la marchandisation « au pas de charge » de pans entiers de ce champ d'activité.

Face à cette offensive coordonnée du gouvernement et de ses alliés, d'innombrables luttes ont été menées contre ces orientations, le plus souvent à l'initiative de la CGT, tant dans le sanitaire que dans le social, avec la triple préoccupation :

- de sauvegarder et de développer les missions de service public,
- de lutter contre le démantèlement du service public,
- de travailler aux rassemblements les plus larges.

Derrière toutes ces luttes se profile, à chaque fois, l'exigence première du service public pour notre champ d'activité : à savoir l'égalité d'accès aux soins et à l'accompagnement social et/ou socio-éducatif sur l'ensemble du territoire, quels que soient les revenus, mais également l'accompagnement des personnes en difficultés pour faire valoir leur droit à la citoyenneté, quelle que soit la nature de leurs difficultés.

Nos syndicats et la Fédération se sont engagés très significativement dans ces combats, visant à promouvoir la reconquête du service public comme alternative au processus de marchandisation de l'action sociale et de la santé imposé par les marchés et ses alliés.

Les numéros de septembre et d'octobre 2008 du « Peuple » ont présenté les réflexions de la Confédération et des Fédérations pour un nouveau système de santé.

Dans le droit fil de cette orientation, les derniers congrès de notre Fédération et de notre Union Fédérale de l'Action Sociale ont mis en avant la revendication d'un « grand service public d'action sociale » au côté du service public de santé.

L'ensemble du travail du groupe fédéral a permis d'avancer sur cette revendication en partie. Cependant, nous devons admettre que nous avons connu des difficultés objectives à avancer autant que nous le souhaitions dans la mise en œuvre de l'ensemble des décisions de notre 9<sup>e</sup> Congrès en matière de service public.

La prise en compte de ces questions, par l'ensemble du champ fédéral, n'est pas systématique, ce qui nous renvoie à la réflexion engagée sur nos modes d'organisation et notre structuration, en lien avec les décisions du 49<sup>e</sup> Congrès Confédéral, pour une meilleure coordination des luttes, une plus grande cohérence revendicative, et pour gagner en efficacité.

**Notre 10<sup>e</sup> Congrès devra en tenir compte dès sa phase de préparation...**



# Des luttes nombreuses et intenses : contenus et enseignements



**DEPUIS LE DERNIER CONGRÈS FÉDÉRAL**, dans le public et le privé, d'importantes luttes nationales et locales se sont déroulées. Ces luttes ont eu à relever le défi d'articuler enjeux interprofessionnels et professionnels. Le « tous ensemble » et les enjeux revendicatifs professionnels, voire spécifiques de catégories professionnelles, ne s'opposent pas mais s'alimentent.

**Deux types d'actions différenciées ont traversé le secteur de la santé et de l'action sociale :**

- ▶ **Des offensives**, avec pour but d'améliorer l'existant et de gagner, avec les salariés, des revendications.
- ▶ **Des défensives**, avec pour but d'éviter les mauvais coups liés aux politiques gouvernementales appliquées dans les secteurs de l'action sociale et de la santé.

**Parmi les actions plus symboliques, citons :**

## - Celles multiformes.

**Contre la loi (HPST) dans le sanitaire et le médico-social**, tant dans les territoires qu'au plan national : elles ont mobilisé des milliers de salariés de toutes les professions, y compris - fait nouveau - une majorité de médecins, aux côtés des usagers.

Si notre Fédération et ses organisations ont pris toutes leurs places dans ces luttes avec le souci constant du rassemblement le plus large possible, il faut reconnaître que nous ne sommes pas parvenus à empêcher l'adoption du projet gouvernemental par le Parlement.

Les approches fédérale et confédérale du dossier ont permis d'aboutir à des « **Propositions CGT pour une réforme de notre système de santé** », publiées dans « Le Peuple ». Elles sont au cœur des préoccupations et des revendications des personnels. Elles ont servi de support à de nombreux débats.

## - Celles des salariés relevant des conventions collectives,

notamment des CCN\* 66 et CCN 51 contre les projets du patronat associatif à but non lucratif, qui entend toujours réviser ces conventions pour peser au maximum sur le coût du travail, dans le droit fil de la politique gouvernementale et des orientations européennes.

Lutte gagnante des salarié-es de la CCN 66, parce que la CGT a su ancrer les actions dans la durée, en s'appuyant sur la démocratie dans les lieux de travail pour leur donner ensuite la dimension nationale nécessaire.

De la même façon, la lutte s'ancre dans les lieux de travail des salarié-es de la CCN 51 qui gagne progressivement cette nécessaire dimension nationale. Ces actions ont été impulsées par la direction fédérale.

Démocratie et proximité avec nos syndicats avec l'organisation de rencontres nationales de la CCN 66 au complexe de Montreuil, et l'élaboration des revendications à partir des salariés ; unité d'action sur des objectifs lisibles et partagés.

Environ 110 000 signatures (1 salarié-e sur 5) recueillies sur une pétition en format « papier », soit environ le quart des salariés relevant de ces conventions collectives. Des journées de luttes bien repérées quant à leurs objectifs, y compris lors des journées d'actions interprofessionnelles... Autant d'éléments qui ont permis aux salarié-es d'être à l'offensive sur des contenus revendicatifs porteurs y compris celui concernant une convention collective unique et étendue de haut niveau portée par le dernier congrès, car clairement identifiés par eux...

Actions nationales  
les 28 avril et 26 mai 2009

« ... ou comment,  
en luttant pour améliorer  
l'existant, on empêche  
la casse des garanties  
collectives... »

\* CCN :  
Convention  
Collective Nationale

Au 15 mars 2011  
CCN66 : 58 000 signatures  
CCN 51 : 49 000 signatures

Journées d'actions :  
BASS\* et BAD\* :  
30 septembre 2008  
CCN 66 : 29 janvier (près  
de la moitié des salariés  
de cette convention dans  
la rue, et 400  
établissements fermés !),  
19 mars 2009 et le 15  
mars par exemple.  
CCN 51 : 7 octobre 2010,  
8 et 30 mars 2011

\* BASS : Branche  
de l'Action Sociale  
et Sanitaire / et  
BAD : Branche de  
l'Aide à Domicile

- **Celles des professions**, les discussions autour de la réforme statutaire de la catégorie B et A dans la Fonction Publique Hospitalière, entre autres, ont débouché sur un certain nombre de luttes sur des contenus professionnels (Permanenciers Ambulanciers de la Régulation Médicale (PARM), Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat (IADE), directeurs, psychologues, personnels socio-éducatifs, ordres professionnels...). Ces actions ont permis de mobiliser les salarié-es, avec notre organisation, sur des évolutions des contenus professionnels. Elles auraient mérité de s'inscrire davantage dans le cadre de luttes convergentes, car porteuses des mêmes exigences revendicatives en matière de reconnaissance des qualifications, d'augmentation salariale... La CGT a organisé les consultations des personnels pour se positionner et finalement refuser de signer ce protocole. Il contenait aussi le chantage au droit d'option pour les infirmières, particulièrement injuste pour une profession qui cumule de nombreux critères de pénibilité, aboutissant à 5 années de travail supplémentaires pour celles et ceux qui opteraient pour la catégorie A. **Il n'a pas été simple de mettre en action les personnels concernés essentiellement restés sur une position de dénonciation.**

- **Celles sur les salaires**, nous notons toute une série d'actions périodiques au niveau national, et continues au niveau local dans le privé et le public. D'ailleurs, nous avons fini notre dernier Congrès par une période marquée par de nombreuses luttes sur les salaires dans le secteur lucratif.

De nombreuses actions, et, de très fortes mobilisations ont été marquantes, allant de la pétition à la fermeture de cliniques durant plusieurs jours, en passant par des actions médiatiques fortes dans le privé et le public.

Elles ont permis de faire connaître certaines revendications à un public large, sans aboutir pleinement face à la dureté des relations avec le gouvernement et les directions de certains établissements qui n'hésitent pas à criminaliser l'action syndicale.

La brutalité des relations sociales ainsi que le dénigrement du rôle et des missions des représentants du personnel sont à l'origine de nombreux conflits. Nous rencontrons de plus en plus de « patrons voyous », surtout dans le secteur lucratif, lesquels fuient leur responsabilité vis-à-vis du dialogue social et refusent de rencontrer les personnels lors des actions.

**Des actions ont été organisées pour défendre des militants CGT et des salarié-es** mis en cause par les pouvoirs publics et les établissements tentant ainsi de museler l'action syndicale. L'exemple type est la plainte contre la secrétaire générale de la CGT Martinique, membre CGT du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, pour incitation à la haine raciale, déposée dans les suites des actions massives marquées par le décès de notre camarade de la CGT Trésor, en début de l'année 2009, afin de lutter contre le profit à tout crin et pour l'augmentation des salaires.

Il existe de moins en moins de protocoles de fin de conflit, dans le public comme dans le privé, permettant pourtant de finir les luttes difficiles.

**Les luttes citoyennes** ont aussi permis de faire reculer partiellement des orientations liberticides et sécuritaires. C'est le cas dans le secteur psychiatrique, qui, grâce à la mobilisation des professionnelles et des citoyen-nes a permis de faire obstacle au « tout sécuritaire ».

Dans les CLINIQUES PRIVEES en mai et juin 2010 des luttes ont lieu autour d'un territoire (Montpellier). Un solide collectif des cliniques privées a permis de coordonner l'action de salarié-es d'établissements dépendants de groupes différents. Grâce à leur action collective, elles et ils ont obtenu des augmentations de salaire négociées avec les responsables des groupes financiers.

Des responsables syndicaux des infirmières de Marseille, une infirmière de l'Aisne, un technicien de l'Hérault, une manipulatrice de Nancy et des salarié-es actifs, comme 3 IADE. La mobilisation des personnels et l'action de la CGT ont réussi à peser sur les injustes mises en cause.

Avec d'autres organisations, nous avons pu infléchir les projets de loi EDWIGE et aussi faire prendre conscience de la dangerosité d'une évolution sur le mode de placement sans une réflexion large en psychiatrie.

Après avoir détruit un grand nombre de dossiers d'inscription à ce jour, c'est moins de 10 % des infirmiers qui cotisent à l'ordre IDE, quelle belle preuve de l'inutilité de l'ordre.

\* CNF :  
Comité National  
Fédéral"

**Une action silencieuse qui se poursuit** et qui reste une résistance et une désobéissance citoyenne, est le refus des salariés d'adhérer à leur ordre professionnel.

**Des actions unitaires se sont construites dans des périmètres très diversifiés**, comme le collectif « Pas de bébés à la consigne » dans lequel différentes Fédérations de la CGT et la Confédération agissent, avec d'autres organisations syndicales, des associations professionnelles et des organisations représentatives de parents.

**L'égalité professionnelle** concerne pleinement notre Fédération. Des études INSEE montrent que plus les secteurs sont féminisés, plus les écarts de salaires sont importants entre les hommes et les femmes. Notre Fédération a participé à une recherche « à travail de valeur égale, salaire égal ». L'étude a été présentée lors d'un CNF\*, montrant la moindre reconnaissance des métiers soignants dans la Fonction Publique Hospitalière.

**Nous devons être attentifs pour les signatures d'accords ou de protocoles. Ils ne doivent pas figer, dans le temps, les relations entre les différents syndicats et Fédérations**, mettant ainsi en difficultés toutes nos tentatives de construction d'un syndicalisme rassemblé dans l'unité, et ainsi ne pas permettre aux employeurs d'instrumentaliser le dialogue social en divisant les personnels et les syndicats pour diminuer la capacité de réaction aux mauvais coups des salarié-es et pesé ainsi sur leurs capacités à revendiquer.

L'alibi d'une conception différente de la représentativité des syndicats, liée au vote des salarié-es pour la CGT, permet à certaines organisations de refuser de travailler ensemble les questions qui rassemblent les salarié-es, essentiellement à des niveaux fédéraux.

## ▶ STRATÉGIE DES LUTTES :

**La place de l'unité est encore trop souvent absente dans la construction de nos actions avec les salarié-es.** Pourtant, elle représente un outil au service des revendications pour gagner des démarches revendicatives offensives à tous les niveaux, du local au national.

Dans le secteur public, nous sommes confrontés à des actions locales qui, bien souvent, adaptent les moyens en évitant au maximum de réduire les méfaits des actes destructeurs du gouvernement et des employeurs. Elles doivent s'articuler avec des actions nationales coordonnées pour peser sur les orientations actuelles et parvenir à des changements.

Dans le secteur privé, certaines avancées sont possibles, localement, dans le cadre des NAO\*. Les actions isolées ayant peu d'effet, la question de leur coordination se pose donc, ainsi que celle de la démocratie, qu'il s'agisse des formes d'actions ou des contenus revendicatifs, au plan local ou national.

+2,5% d'augmentation  
dans des cliniques du  
groupe OC santé.

\*NAO :  
Négociations  
Annuelles  
Obligatoires



# LE CONT- RAIRE DE CHACUN POUR SOI

AG2R LA MONDIALE vous propose des offres de protection sociale conçues conjointement avec vos représentants et adaptées à vos besoins.

- Vous bénéficiez de la sécurité d'un leader de la protection sociale
- Notre mode de gestion paritaire et mutualiste vous garantit la prise en compte de vos intérêts
- Notre gamme complète de produits et de services couvre tous vos besoins en matière de prévoyance, de santé, de retraite, d'épargne, de dépendance et de services à la personne
- Nos 7000 collaborateurs partout en France vous accompagnent au quotidien

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS  
Direction des Accords Collectifs  
**01 76 60 85 32 [dac-interpro@ag2rlamondiale.fr](mailto:dac-interpro@ag2rlamondiale.fr)**



PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE



**AG2R LA MONDIALE** le contraire de seul au monde

# Les retraites : un mouvement social inédit



**LA LOI DU 9 NOVEMBRE 2010** réformant les droits à la retraite a été votée par le Parlement contre l'avis de 75 % des français-es et l'ensemble des organisations syndicales de salarié-es.

***Cette mobilisation a été inédite par sa durée, du printemps à l'automne, par ses formes d'actions, par sa forme unitaire large, par les formes de luttes diversifiées et massives, par l'implication de toute la CGT et des militant-es, par le turnover citoyen dans la participation à la mobilisation de semaine, et de week-end, par le rassemblement inter-générationnel et sur les aspects de démocratie qui ont guidé l'action.***

Ces luttes ont été exemplaires durant toute l'année 2010, nous devons en tirer bilan et analyse. Par exemple, les taux de grévistes étaient extrêmement diversifiés selon les territoires, selon les dates (semaine ou samedi), mais aussi selon les modalités retenues. Les luttes ont été multiformes, et les personnes qui participaient aux manifestations n'étaient pas toujours les mêmes. Dans nos établissements, un fort taux de participation aux actions est à noter avec un moindre taux de grévistes.

De nombreuses actions d'envergure ont eu lieu. Nos militant-es et les salarié-es de notre champ ont participé, avec l'interprofessionnel aux actions de blocage de l'appareil de production. Toutefois, de nombreux acteurs regrettent qu'elles ne soient pas allées plus loin. Pour autant, ne se sont-elles pas substituées à celles qu'il aurait été nécessaire d'initier dans les établissements, afin d'élargir la mobilisation au plus grand nombre, en permettant d'ancrer les luttes sur les lieux de travail ?

Néanmoins, les avancées obtenues sur les revendications locales, notamment sur les conditions de travail, ont été notables quand elles étaient associées aux propositions de la CGT sur le dossier retraite.

Les négociations concernant les régimes complémentaires (Arrco et Agirc), encore en cours à l'heure de l'écriture de ces lignes, sont difficiles. Le Medef accepte de négocier mais tente, comme à chaque fois, d'employer la méthode du « passage en force », singeant ainsi le gouvernement...

Pour les salarié-es de notre champ professionnel, l'absence de reconnaissance de la pénibilité de certains métiers a des conséquences sur leur santé, mais également sur le niveau des pensions de ceux qui ne pourront pas valider tous leurs trimestres de cotisations.

La pénibilité est liée à l'exposition professionnelle, sujet déjà évoqué dans les documents d'orientation des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> congrès fédéraux.

Il faudra encore du temps pour tirer tous les enseignements de cette lutte mémorable. La mobilisation pour une réforme juste, n'a pas permis d'empêcher la promulgation de la loi et n'a pas permis d'ouvrir de réelles négociations sur le financement de la protection sociale, avec une autre répartition des richesses.

***Mais, nous avons gagné la bataille des idées. La CGT ne lâche pas sur ce dossier, la bataille se poursuit sous d'autres formes.***

La sensibilité des salarié-es pour la CGT n'a jamais été aussi forte qu'en cette période.

Eléments du sondage  
d'« Ensemble »  
de novembre 2010  
53% des salariés font  
confiance à la CGT (+5%)  
La CGT est jugée par les  
salariés : présente à 80%  
(+5%) combative à 73%  
(+3%) et soucieuse de  
l'unité d'action à 63%  
(+12%)

# Conditions de travail et santé et travail : des luttes au quotidien

Les remises en cause de la RTT ne manquent pas, exemple Amiens et Lens...

Les organisations du temps de travail sont aussi attaquées : travail en 12 h et nouveaux cycles.

## AU SUJET DU TEMPS DE TRAVAIL,

de multiples remises en cause des accords « RTT\* » ont occasionné des luttes locales, dans le public et privé, d'un niveau exceptionnel. D'ailleurs, elles ont exigé une grande

vigilance de la part des négociateurs des Conventions Collectives Nationales.

### ✓ La santé au travail

Ce sujet mérite des droits nouveaux et non pas des droits restreints.

Notre santé est en danger, la santé au travail également, tout comme l'avenir de la médecine du travail.

Malgré les constats de maltraitance, largement dénoncée, et la dégradation des conditions de travail, les militant-es ne se sont pas réellement emparé-es de notre campagne « Comment aimerions-nous travailler? Parlons-en ! » lancée en février 2010, conformément aux décisions du 9<sup>e</sup> Congrès.

### ✓ Les accords

Pour la première fois, dans la Fonction publique, un accord augmentant principalement les droits des agents dans la FPE\* et la FPT\*, par la création de CHSCT\* par exemple, a été signé par la CGT.

Un seul accord « risques psychosociaux » a été signé à la Croix Rouge Française, mais il est détourné dans son application, et la lutte se poursuit sur ce sujet.

La CGT a signé un accord pouvant s'inscrire dans le cadre du Nouveau Statut du Travail Salarié : « Prévoyance / Complémentaire Santé ». Cet accord n'a pas permis une réduction des coûts, mais a abouti à une augmentation des prestations.

Notre organisation a aussi signé l'accord OETH\* dans lequel nous avons réussi à faire encore progresser les droits des travailleurs handicapés.

Force est de constater que seul le thème de la santé au travail a amené la CGT à estimer qu'il était possible d'obtenir des avancées dans ce domaine, de ce fait à signer des accords dans le public et le privé. Depuis le dernier Congrès, c'est uniquement sur cette thématique que la Fédération s'est engagée dans un cadre d'accord.

### ✓ La réforme de la formation professionnelle publique et privée

S'agissant là encore d'enjeux de taille, en terme de gestion paritaire, par conséquent d'accès à la formation, à la qualification et à la professionnalisation, il existe un risque réel de contrôle unilatéral par les pouvoirs publics et des employeurs de la formation envers certaines professions ! La déréglementation des professions de santé n'ayant qu'un seul but : peser sur le coût du travail en rémunérant moins bien les qualifications.



\*RTT : Réduction du Temps de Travail

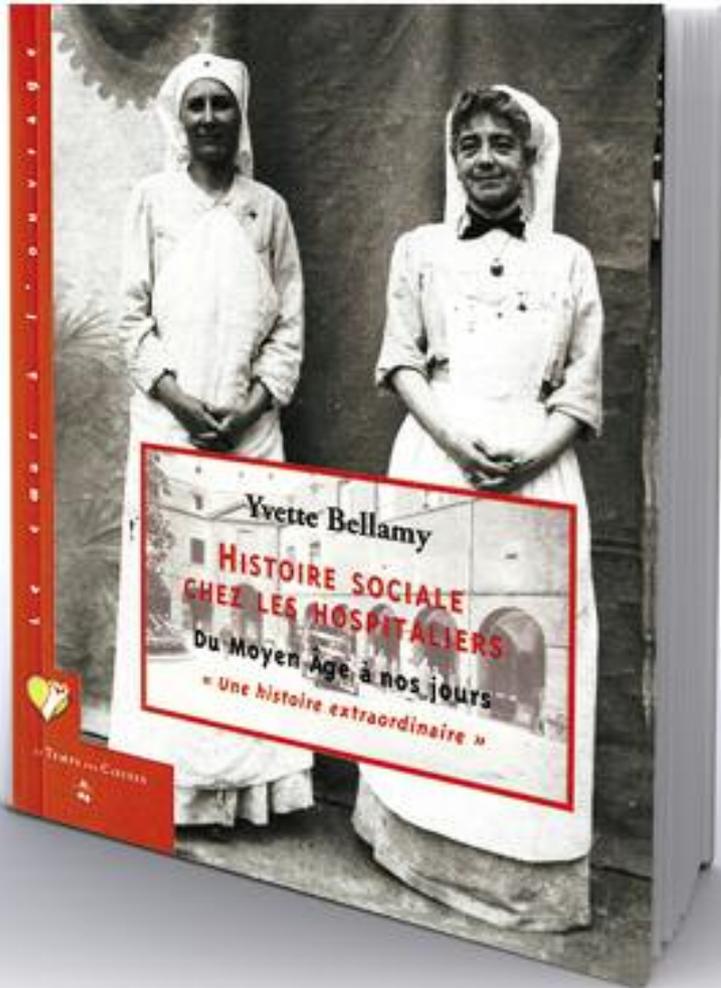
\*FPE : Fonction Publique d'Etat

\*FPT : Fonction Publique Territoriale

\*CHSCT : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

\*OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés





## YVETTE BELLAMY

a mené un travail de recherche historique pour écrire ce livre, qui retrace l'évolution des professions de santé du Moyen Âge jusqu'à nos jours.

**Sa vie est liée à la santé.**

Elle conduit, lors de la grève de mai-juin 1968, la délégation syndicale qui négocie avec le ministère des affaires sociales.

Durant 3 ans, elle a été secrétaire générale de la Fédération CGT de la Santé Publique, Privée et de l'Education Spécialisée (intitulée ainsi lors de la création de la Fédération en 1979, après séparation avec celle des services publics).

Elle fait partie des premiers militants syndicaux qui, après dix ans comme dirigeant national, peuvent faire des études universitaires.

A plus de quarante ans, elle a le courage de se lancer dans cette nouvelle aventure.

Pendant la préparation de sa licence de droit du travail, elle relate les conditions difficiles d'études, mais aussi les échanges fructueux avec les étudiants.

Pour la plupart, ils sont intéressés par ses connaissances de syndicaliste, eux qui ne connaissent rien au monde du travail.

Si ce livre n'est pas une étude du syndicalisme dans la santé, le parcours d'Yvette porte la préoccupation de la situation économique et sociale des catégories dont elle parle.

***L'approche historique permet de mieux comprendre ce qui a marqué ces personnels, jusqu'à aujourd'hui, et donne intérêt à ce livre bien au-delà des seuls personnels de la santé, et de la seule CGT.***



Si vous souhaitez vous procurer ce livre, vous adresser à la Fédération CGT Santé Action Sociale  
Case 538 - 263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex  
E-mail : com@sante.cgt.fr

# Organisation, qualité de vie syndicale et évolution, une préoccupation nécessaire pour tous

# 13

## ORGANISATION-VIE SYNDICALE : UN DEFI MAJEUR POUR NOTRE AVENIR

Secteur pivot pour la vie de notre Fédération, l'espace « organisation et vie syndicale » travaille, analyse et impulse la nécessaire évolution de nos structures face à une activité croissante de notre champ, mais s'occupe aussi de l'état de nos adhésions. L'objectif central de notre organisation est bien de promouvoir une activité revendicative la plus efficace possible.

Afin d'appréhender au mieux la réalité de nos organisations et tendre vers de meilleurs outils pour plus d'efficacité, des initiatives décidées par notre direction nationale ont pu se tenir durant ces trois années passées :

« Bases nouvelles, Journées de luttes et de rencontres nationales dans la CCNT 66, Rencontres nationales des Personnels Généraux et Techniques du public et du privé, Rencontres nationales de la psychiatrie, Journée des Coordinateurs et Coopérants Régionaux, Journées des CHU, Conférence Nationale Fédérale du 16 février ». Nous avons tenu aussi les initiatives statutaires telles que les congrès de l'UFR\*, de l'UFMICT\*.

Ces différentes rencontres ont mis en lumière des éléments importants en termes de constats, analyses et propositions d'évolutions permettant d'être dans la meilleure adéquation possible : activité revendicative-organisation-vie syndicale.

Nos militant-es et dirigeant-es, force de la Fédération et de ses structures, représentent un enjeu majeur pour la continuité indispensable de l'activité. Même si des progrès notables ont été réalisés, les enjeux auxquels nous sommes confrontés nous obligent à nous doter de directions reflétant

encore davantage nos secteurs public, privé, sanitaire, social et médico-social, en s'attachant à faire plus de place aux femmes et aux jeunes.

Si le renforcement syndical se poursuit, il nous faut apprécier certaines caractéristiques. Ainsi, le champ de la Fédération gagne un nombre de salarié-es plus important, mais nous assistons encore à une inversion de grandeur majeure entre le public et le privé. Aujourd'hui, ce dernier dépasse le public, ce qui nous impose de développer notre activité vers ce salariat, ainsi qu'œuvrer au renforcement du plus grand nombre pour faire progresser notre taux d'adhésions qui s'érode du fait de ne pas avoir su collectivement appréhendé suffisamment cette réalité.

Pour ce faire, toutes nos structures, du syndicat à la Fédération doivent coopérer dans une transversalité sans faille, tant au niveau professionnel, qu'interprofessionnel. D'ailleurs, des résolutions du 49<sup>e</sup> Congrès (4, 5 et 6) nous y invitent.

C'est donc bien en développant une coopération permanente et la plus affinée possible que nous pourrions gagner en proximité et efficacité.

Cette efficacité nécessite aussi une traduction dans nos résultats électoraux, nous imposant la plus grande mobilisation autour des élections de différents champs, public et privé. L'enjeu des nouvelles règles de la représentativité détermine dorénavant la place réelle, légitimée par le vote des salarié-es, de la CGT dans le paysage syndical français.

\*UFR : Union Fédérale des Retraités

\*UFMICT : Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs Cadres et Techniciens





**Les femmes demeurent sous-représentées dans certains postes de responsabilité à la CGT.** Pour remédier à cette situation, notre Fédération a décidé, sur proposition du collectif fédéral Femmes-Mixité, de commanditer une étude sur le militantisme des femmes, qui a permis de :

- ✓ réaliser un diagnostic précis de leur place dans les lieux de décision syndicale
- ✓ identifier les principaux obstacles qu'elles rencontrent pour accéder aux postes de responsabilité.

Lors du dernier Congrès Fédéral, les militant-es ont largement répondu à un questionnaire sur les conditions d'exercice de l'activité militante, base pour cette étude. Depuis, notre Fédération a collaboré avec une équipe de chercheur-es de l'université de Toulouse dans le cadre d'une recherche IRES (Institut de Recherche et d'études Sociales) à la disposition des organisations syndicales.

Des restitutions/débats avec des militant-es (dans deux régions et au niveau national) ont permis d'enrichir la recherche. L'outil « COGITIEL » a, pour la première fois, été utilisé comme un élément de base statistique.

Sur la base des résultats obtenus, la Fédération propose de promouvoir activement des exemples de bonnes pratiques, et de prendre des dispositions pour que les femmes puissent prendre toute leur place, moyen aussi d'aller vers des taux de syndicalisation de femmes plus élevés. L'étude va être déclinée sous forme d'une plaquette de « vulgarisation » et fera l'objet d'une publication de recherche.

### LA FORMATION SYNDICALE

La mise en place d'un collectif a impulsé cette activité au sein de la Fédération. Plusieurs actions de formations spécifiques à nos secteurs sanitaires et sociaux ont été élaborées. Selon le mandat confié par la Direction Fédérale, priorité a été donnée à la construction d'actions de formation à destination des USD\*, des CHU, des dirigeant-es, militant-es et négociateurs/négociatrices nationaux.

Entre 2009 et 2010, près de 300 élu-es et mandaté-es de notre Fédération sont passés par le Centre de formation de la CGT à Courcelles. Face aux enjeux liés au fort renouvellement du corps militant, il reste maintenant à construire une offre de formation décentralisée dans les régions et départements et, en parallèle, à relever le défi d'avoir le nombre de formateurs en capacité de relayer ces modules.

### NOTRE COMMUNICATION

Prise dans l'urgente réactivité de toute l'actualité revendicative, elle doit répondre aux nombreuses attentes des salariés et de nos organisations. L'amélioration de cet outil est incessante, mais doit se poursuivre pour satisfaire toutes nos bases, petites, grandes, du privé et du public. Atteindre au mieux l'objectif ciblé nécessite la poursuite du travail déjà engagé.

\*USD : unions syndicales départementales

L'amélioration de notre site internet est devenue une priorité face aux difficultés rencontrées par les utilisateurs.

Dans cette démarche de décentralisation, des nombreuses journées d'études ont été réalisées dans les établissements et structures territoriales sur retraites, budget, questions économiques, NAO, professionnelles, comités de groupes ... participant ainsi à la formation de centaines de camarades.

CSIR :  
C'est une organisation  
déconcentrée  
transfrontalière de la  
CES, il y en 44 en Europe.

## COOPERATIONS AVEC LES DEPARTEMENT D'OUTRE MER

Dans le cadre de nos accords respectifs avec la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte et la Réunion, nous avons poursuivi les échanges sur les différentes actions menées tant au plan de la métropole que dans ces départements. A l'instar de notre Confédération, notre Fédération a apporté tout son soutien aux luttes de 2009 en Guadeloupe et en Martinique.

Des formations syndicales, sélectionnées par ces organisations, ont été réalisées avec le concours de notre Fédération. Lors de notre CNF de septembre 2010, leurs présences ont consolidé nos liens politiques sur les dossiers revendicatifs. Il faut mettre en perspective des modes de communication plus efficaces, afin qu'ils reçoivent nos publications et documents en temps réel pour leur permettre d'être au fait des dossiers nationaux qui les impactent.

## INTERNATIONAL-EUROPE

Nous avons appelé et participé aux différentes journées d'actions européennes à Bruxelles et à Paris. Notre collaboration à l'activité de la FSESP\* a été poursuivie en lien avec les autres Fédérations de la CGT qui y

adhèrent, mais encore avec les autres organisations syndicales françaises (CFDT et FO) de façon très régulière. Dans le cadre des CSIR\*, certaines régions ont travaillé avec la Fédération sur un projet d'hôpital international, comme à Puigcerdá. Par contre, il nous reste à parfaire nos relations bilatérales avec des syndicats de notre secteur dans d'autres pays.

\* FSESP : Fédération Syndicale Européenne des Services Publics

\*CSIR : Conseils Syndicaux Inter-Régionaux

**La Commission Exécutive sortante voulait porter à votre connaissance ces éléments de bilan. L'analyse du fonctionnement de la Fédération entre deux congrès permettra aux congressistes de décider des orientations et de mandater la nouvelle commission exécutive pour mettre en œuvre ces orientations.**





## ON VOUS CONFIE DES RESPONSABILITÉS... CONFIEZ-NOUS LES RISQUES

Pour une vraie protection, efficace et étendue, choisissez le contrat MAS C.E. (Multigarantie Activités Sociales) de la Macif.

Il couvre l'ensemble des risques pouvant survenir dans le cadre des activités de votre comité d'entreprise :

- Responsabilité civile
- Protection des droits de l'assuré
- Dommages corporels
- Assistance pour tous
- Garanties voyages si besoin

Le contrat MAS C.E. peut également garantir les locaux utilisés par votre C.E.

Et pour aller plus loin ensemble, la Macif propose à tous les C.E. une gamme complète en prévoyance collective : complémentaire santé, épargne salariale, prévoyance, plan d'épargne entreprise...

### Vous souhaitez en savoir plus ?

Macif - Direction des Partenariats - 79037 Niort cedex 9  
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)